22 octobre 2026 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration du Président de la République à l'issue du Conseil de sécurité.

Merci beaucoup, on vient de revenir avec le Premier ministre, les ministres et mesdames et messieurs les directrices et directeurs des services de renseignements et d'administrations centrales à la fois sur ce qui s'est passé samedi dernier pour en comprendre les tenants et les aboutissants et pour parler de la suite.

D'abord, il est évident qu'il y a eu des défauts d'anticipation et des éléments de surprise samedi dernier, mais j'ai pu m'exprimer dimanche soir pour commencer à en tirer les conséquences et depuis, le Gouvernement est à la tâche avec l'ensemble des services compétents. Comme annoncé, les préfets ont déjà pris, partout où c'était nécessaire, plusieurs dispositions pour interdire des rassemblements, manifestations, décider de couvre-feux. Ils sont tenus. La nuit dernière l'a encore montré. Donc, ce dispositif se fait dans le cadre de notre droit et permet de rétablir l'ordre.

Suite à ce qui s'est passé samedi dernier, la justice est aussi au travail et mobilisée. Il y a eu plusieurs milliers de gardes à vue, évidemment plusieurs centaines de personnes incarcérées. Tout ça se poursuit et le travail va se poursuivre. En temps voulu, les détails seront donnés à la fois sur les profils et les suites, mais c'est la plus grande sévérité qui a été demandée à juste titre par le Garde des Sceaux au parquet. Chacun mesure évidemment l'importance de la réponse et à cela des enquêtes plus approfondies sont menées pour les actions les plus sophistiquées qui ont été conduites, parce que nous avons eu samedi dernier tout à la fois des actes politiques et même séditieux qui ont été conduits par des groupes organisés d'ultra-gauche qui visent à faire tomber la République, soyons clairs, et c'est ce qui est assumé par ces derniers, avec une extrême dangerosité, une très grande violence et une planification, et à côté de ça, des actes de délinquance sur lesquels nous devons aussi avoir la plus grande dureté, mais qui ne sont pas de la même nature.

Face à ça, vous l'avez compris, la détermination est complète et nous avons un travail qui est conduit, comme je l'ai dit dimanche soir, qui est à la fois le retour à l'ordre, les couvre-feux, les interdictions et ce qu'on va faire pour la suite, je vais y revenir, et aussi le travail qui est mené avec les forces politiques et les forces syndicales comme il se doit. Hier, le Premier ministre, accompagné des ministres compétents, a pu voir les organisations syndicales. Il ira voir les forces politiques cet après-midi et plusieurs maires. Il compte se rendre d'ailleurs demain, avec des membres du Gouvernement aussi, sur le terrain. Donc, ce travail de concertation se poursuit pour que chacun prenne ses responsabilités. Lundi prochain, conformément à ce qui a été dit dimanche soir, le Premier ministre et le Gouvernement réuniront les organisations lycéennes, étudiantes, les enseignants, les organisations syndicales, les organisations patronales, les collectivités territoriales et les parlementaires pour aussi que le dialogue et le travail se poursuivent sur les demandes et les revendications légitimes, en particulier pour notre jeunesse.

Dans ce contexte, pour ce qui est des prochains jours et en particulier de samedi, la doctrine qui a été arrêtée, de manière très claire, c'est que partout où il y a une volonté de manifester, de se regrouper, des demandes qui sont faites par des gens qui n'ont aucune légitimité pour cela, elles seront interdites par les préfets parce que ce n'est pas le moment, parce que nous voulons le retour au calme. Partout où des organisations syndicales déposeront ces demandes, elles seront examinées conformément à notre droit par les préfets, mais on leur proposera des tracés alternatifs pour protéger nos centres-villes et en particulier nos commerces et nos bâtiments publics. Les règles sont simples et je crois que c'est du simple bon sens. La recommandation générale, c'est qu'il n'y ait pas de manifestations dans les jours à venir. Les gens qui veulent continuer à manifester, quand ce sont des organisations syndicales, les préfets proposeront des tracés alternatifs. Quand ce ne sont pas des organisations syndicales, partout où on le peut, on interdira pour que le calme soit là, pour qu'on puisse protéger les commerces, pour qu'on puisse aussi protéger les bâtiments publics. Évidemment, je remercie le ministre de l'Intérieur pour cela, les forces mobiles seront très fortement sollicitées dans ce contexte pour que la réponse soit à la hauteur.

Suite à la réunion d'aujourd'hui, pour bien préparer les choses, un Conseil de défense sera réuni demain sous mon autorité et nous prendrons des décisions supplémentaires. Je vous remercie beaucoup.